

égalitéE

Quel bonheur de se retrouver à prendre La Bastille en ce 18 mars.

Quelle foule, quel enthousiasme ! De mémoire de militantes et de militants, on n'avait jamais vu une telle initiative à un mois d'une élection présidentielle. La rage de débouter Sarkozy et l'envie d'une gauche engagée traversaient tous les slogans.

Notre cortège féministe avait fière allure, il était le prolongement des manifestations du 8 mars. On était heureuses de se retrouver pour marcher ensemble et ça se voyait.

Comble de satisfaction, Jean-Luc Mélenchon ouvrait son discours sur la VI^e République par la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes. Un choix qui s'impose face à la crise qui accentue les situations discriminatoires que vivent les femmes dans tous les domaines de la vie.

Le bilan de Nicolas Sarkozy est catastrophique : précarité et flexibilité de l'emploi : temps partiels, salaires partiels et retraites partielles.

C'est la marchandisation de la santé avec la loi HPST et la mise en place des ARS, entraînant un déferlement de fermetures d'hôpitaux de proximité, notamment des maternités et des centres d'IVG.

C'est le démantèlement de l'Éducation nationale, avec notamment un recul de la scolarisation des 2 ans, voire sa disparition.

Nicolas Sarkozy, c'est le candidat des riches ! Alors quand il se préoccupe d'égalité, il fait passer un quota de 40% de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises !

Jean-Luc Mélenchon, à l'opposé, parlent des réalités vécues par les femmes dans les quartiers, dans les entreprises, et bouscule la donne.

Le 7 mars dernier, il s'est montré particulièrement convaincant à la Cigale à Paris, lors de l'interpellation des candidats par des associations féministes, non seulement en expliquant les raisons de son féminisme, mais également en avançant les propositions du Front de Gauche (incluses dans ce bulletin)

L'ambition des solutions qu'il met en débat régénère le débat politique et crée une réelle dynamique à gauche.

Nous vivons une campagne exaltante, poursuivons et amplifions notre offensive pour l'égalitéE avec des candidates et des candidats aux législatives plus déterminés que jamais.

Laurence Cohen

Féminisme Commu

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

MARS 2012

Initiatives 8 mars

Interpellation des candidats
à la Cigale Page 2

Manifestation 8 mars
Les petits couacs pour le matériel Page 3

Rencontres La Courneuve et Tours
Pages 4-5

Activité de la commission nationale

Plusieurs auditions jusqu'en juin 2012
pour publication : *Égalité femme/homme,
quelle conception du travail ?* Page 6

Campagnes électorales

Propositions du Front de gauche Pages 7-11

Union européenne

Débats parlementaires
sur l'égalité homme/femme
Gaby Zimmer, nouvelle présidente
du Groupe parlementaire GUE Page 12

Communiqués

Fermeture des maternités et centres IVG
IVG : réaction à Marine Le Pen Page 13

Agenda Page 14



INTERPELLATION DES CANDIDATS

le 7 mars, la Cigale chantait l'égalité

Une salle comble en ce 7 mars où sketches, spectacles ont alterné dans l'attente des candidates et candidats à la présidentielle. Mais attention, tous n'ont pas répondu à cette invitation. Viendront successivement Jean-Luc Mélenchon, Éva Joly, François Hollande et Philippe Poutou, pour se prêter aux questions concoctées par 45 associations féministes regroupées dans le collectif *Féministes en mouvement*.

Jean-Luc Mélenchon a lié avec beaucoup de finesse enjeux de classes et luttes contre le patriarcat. Il a dénoncé les raisons qui justifient pour Nicolas Sarkozy et ses amis de refuser l'augmentation du SMIC, privant ainsi une majorité de femmes d'un salaire décent. Il a fait tomber, une fois de plus, le masque d'une Marine Le Pen qui se prétend féministe alors qu'elle remet en cause les IVG qu'elle ose nommer de « confort » ! Il a réaffirmé notre proposition d'une retraite à 60 ans à taux plein. Alors, quand son interlocutrice lui a demandé s'il participerait à un gouvernement socialiste, il a mis en parallèle les propositions du FDG et celles du candidat François Hollande. Il a invité chacune et chacun à réfléchir et à donner force aux propositions du FDG seules susceptibles de changer vraiment leur vie !

Ce fut le tour d'Éva Joly qui a affirmé son féminisme en expliquant qu'elle avait toujours choisi

des parcours réservés aux hommes : études, profession... Drôle de démonstration ! Elle a reconnu que certains débats n'étaient pas tranchés à EELV et donc qu'elle donnait à un temps « T » son appréciation personnelle. Un discours qui manquait de conviction pour une femme qui peine à s'imposer !

Puis est arrivé François Hollande, sûr de lui, se plaçant comme le futur président. Un discours de vérité : « Je ne peux pas vous promettre ce que je ne pourrai pas tenir ». Ainsi, pour l'augmentation des salaires, il faudra passer par des négociations branche par branche, pour les retraites, pas possible de revenir à 60 ans à taux plein, quant au nombre de crèches, il n'est pas raisonnable de s'avancer sur un chiffre précis ! Un candidat de gauche qui a du mal à renoncer à l'austérité !

Le dernier candidat qui a répondu aux feux des questions, c'est Philippe Poutou. Un langage radical, un engagement contre les violences faites aux femmes et en faveur d'un ministère des Droits des femmes comme l'ensemble des candidats qui l'ont précédé.

Une soirée intéressante, instructive durant laquelle, sans esprit partisan, le plus convaincant a été notre candidat. Raison de plus pour amplifier nos efforts afin de gagner toujours plus d'électrices et d'électeurs au vote en faveur du FDG.

Laurence Cohen





MANIFESTATION

l'égalité se clame aussi dans la rue

Plus de 5000 personnes ont défilé de la Nation à la Bastille le jeudi 8 mars dans le cadre de la *Journée internationale des droits des femmes* et non la *Journée de la femme* comme le répète la majorité des médias.

Alors que la veille à la Cigale les candidat-e-s de gauche ont exprimé leurs propositions politiques pour des avancées décisives concernant les droits des femmes, alors que, ce jeudi 8 mars, plus de 5 000 femmes ont invité les candidat-e-s de gauche à signer la charte des *États généraux du féminisme* organisés par le CNDF, presse, radios et télévisions n'ont pas cessé d'affaiblir la portée de cette journée internationale des luttes et des droits des femmes. Rien sur la manifestation, peu sur ce qui s'est passé à la Cigale, cette année marque un record pour étouffer toute l'action des femmes.

Pourtant, malgré quelques divergences du planning, du NPA et EELV qui n'appelaient pas à la manifestation en prétextant un désaccord à propos de la pénalisation du client, la manifestation était dynamique, bruyante et déterminée à faire entendre la voix des femmes. Le cortège du Front de Gauche a pour sa part porté les revendications des mouvements féministes. Pierre Laurent, Laurence Cohen, Marie-George Buffet, Martine Billard, Delphine Beauvois, Marie-Pierre Toubhans ont ainsi représenté le Front de Gauche en tête de la manifestation.

Pierre Laurent a apposé sa signature, comme représentant de Jean-Luc Mélenchon, notre candidat pour la présidentielle, et sa prestation a été particulièrement remarquée.

Élisabeth Ackermann

d'enfer du côté du matériel !

De nombreux coups de fil furieux réclamant le matériel pour le 8 mars ! En gros, mais que fiche le secteur *Droits des femmes/féminisme* ? Que s'est-il passé ? Découvrez les coulisses de cette histoire.

Un « 4 pages » élaboré en amont avec les féministes du FDG. Une bonne entente entre nous, des habitudes de travail, tout roule...

Alors quoi ? Pourquoi ce matériel n'est-il pas arrivé dans les FD ? Et bien pour des raisons d'organisation. Là, ce n'était pas le parti qui était aux commandes, sans vouloir nous défausser, mais des militant-e-s venu-es d'autres organisations dépassés et qui n'ont pas su faire...

Pourtant Élisabeth et moi avons anticipé d'éventuels problèmes matériels et nous avons pris la peine de proposer un projet de tract signé du PCF et maquetté par nos soins. Mais, là c'est un manque de coordination entre différents secteurs du Parti qui n'a pas permis à toutes les fédérations de pouvoir en disposer.

Et je ne dirai rien sur un bandeau consacré à l'égalité qui n'a jamais vu le jour pour une raison que j'ignore encore à ce jour : mot d'ordre pré-

paré par le front des féministes et adressé au conseil de campagne...

Un grain de sable qui a quelque peu entaché notre 8 mars et qui a perturbé l'ensemble de la communication quelle que soit l'organisation qui pilotait. Je ne veux pas croire que c'est parce qu'il s'agissait de la cause des femmes.

Courage les filles, une bonne nouvelle dans ce ciel sombre. Malgré tout cela, les initiatives ont été réussies. **Quant au « 4 pages », il peut être utilisé jusqu'au bout puisqu'il ne comporte aucune date butoir.**

Soyons obstinées comme nous savons l'être et réclamons ce matériel pour organiser sa distribution. Il paraît qu'il en reste une palette à l'Usine !!!!

Quant au bandeau, faisons pression ensemble sur le collectif de campagne pour qu'il soit budgétisé et que nous puissions mettre les murs de toutes les villes de France aux couleurs de l'égalité. Le 8 mars sera passé et alors... la bataille pour l'égalité, c'est tous les jours.

Laurence Cohen

LA COURNEUVE

pour l'égalité professionnelle dans la fonction publique

Actions pour l'égalité ! Pendant une semaine, la municipalité de La Courneuve a mis en valeur toutes les actions qu'elle mène quotidiennement pour le droit des femmes. Une vie associative dynamique, des moyens dédiés spécifiquement aux droits des femmes, du cabinet du maire à l'administration, le 8 mars n'est pas qu'une journée symbole. Muguette Jacquaint, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes, députée honoraire et présidente du *Comité de promotion des droits des femmes dans la ville*, a tenu à ce qu'un débat spécifique soit organisé le 8 mars pendant la pause déjeuner sur le thème de l'**Égalité professionnelle dans la fonction publique** avec l'apport de Sophie Pochic, enseignante à l'EHESS, chercheuse au CNRS et membre du comité scientifique du réseau MAGE.

Un programme ambitieux, en semaine, dans la salle des fêtes de la mairie, dans une ville populaire où le revenu médian est de 800 euros par mois, où l'alphabétisation est un enjeu central pour l'autonomie de tant de femmes.

Pourtant, alors que 50 sandwiches étaient prévus, ce sont plus de 100 femmes et quelques hommes, dont le maire, qui sont venus assister à ce débat. L'égalité professionnelle dans la fonction publique est apparue comme une priorité à ces femmes, de toutes origines, venues pendant leur pause, parfois avec leurs enfants, la plupart en catégorie C, quelques unes en B voire A. Élus et représentants syndicaux de la CGT sont aussi présents, tous écoutent comment, malgré la protection du statut de la fonction publique, malgré les règles des concours, de l'ancienneté et des notations, la « discrimination de genre » se retrouve d'une manière flagrante dans les 3 fonctions publiques.

Historiquement, les femmes sont entrées massivement dans la fonction publique. Dans les catégories C et B, mais aussi plus récemment dans la catégorie A où à présent 57 % des fonctionnaires sont des femmes. Les congés maternité y sont plus protégés. Le statut, règle formelle, se doit de garantir l'égalité de traitement. Des commissions paritaires avec une place des syndicats, l'ancienneté, la notation et les concours garantissent une transparence des salaires.

Pourtant la loi de 2001 sur l'égalité professionnelle a permis d'obtenir des chiffres « sexués » et de montrer que dans les fonctions publiques, les fonctionnaires femmes gagnent moins que les hommes. Sophie Pochic, après des études sociologiques fines, explique cette situation indigne par différents facteurs. Sans les citer tous, il est flagrant

de constater que les femmes en catégorie A sont cantonnées à de l'encadrement bas, voire intermédiaire. On ne retrouve quasiment que des femmes dans des filières entières de la fonction publique, spécialisées et peu gratifiantes. De plus, souvent, ces filières permettent très peu d'évolution de carrière. Les femmes vivent la précarité au sein même de la fonction publique : ainsi elles sont sur-représentées dans les emplois contractuels, et emplois aidés. Il y a une nécessité de revaloriser entièrement « les filières genrées » de la fonction publique et de permettre les évolutions de carrières.

2004-2008, le gouvernement de droite a proposé de créer « des quotas » pour faire entrer des femmes dans les conseils d'administrations mais également pour forcer la place de femmes dans des emplois de direction dans la fonction publique. Des quotas contre un système de la méritocratie ? La question mérite d'être posée ? Subit-on une discrimination indirecte dans la fonction publique ? Aujourd'hui, de fait, la norme présentée comme neutre dans la fonction publique va, à compétences égales favoriser plutôt les hommes.

En réalité, cette question est un leurre. Les quotas, dans le privé comme dans le public, ne peuvent bénéficier qu'à une minorité occupant des emplois de directions très élevés, occultant l'immense majorité des femmes précarisées de fait. Surtout, cela ne permet pas de poser la question de la modification en profondeur de normes établies qui en réalité dérèglent l'égalité professionnelle qui devrait naturellement prévaloir.

Ainsi de nombreuses normes faussent l'égalité de traitement dans la fonction publique d'aujourd'hui. Les identifier doit nous permettre d'établir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Première norme : alors que l'on connaît les chiffres de partage des tâches domestiques, ou encore les problématiques des gardes d'enfants, on demande aux cadres de « ne pas compter leurs heures », ce que Sophie Pochic appelle la « disponibilité présente » qui organise une lutte des places défavorables aux femmes. Mais plus largement la concurrence organisée autour de la « non prise en compte du temps de travail réel » est une problématique pour l'ensemble du monde du travail, dont les femmes pâtissent en premier. La minorité des femmes qui résistent à ce système pourrait s'appeler les « femmes montres ». Elles comptent le temps, sa répartition, son organisation, bien plus que leurs collègues hommes.

Y remédier signifierait que l'ensemble de la fonction publique et des syndicats réfléchissent au





pour l'égalité professionnelle

temps de travail réel, à son organisation, au temps de transport, aux possibilités de modes de gardes des enfants. Permettre aux femmes de s'émanciper dans leur travail demande une discipline et une organisation collective ambitieuse.

Autre norme : dans la fonction publique d'État, le critère de la mobilité géographique bénéficie clairement à la promotion des hommes. Plus qu'une autocensure des femmes, parfois évoquée comme raison, on se rend compte que d'autres raisons expliquent cette inégalité. Les mutations ont été pensées historiquement pour des hommes, suivies par leur conjointe et les enfants. La question de l'emploi du conjoint ou de la conjointe est centrale dans le choix de la mutation géographique.

Les études de Sophie Pochic montrent que dans une évolution de carrière interne dans la fonction publique, il y a toujours, pour les hommes fonctionnaires, une personne, plus haut placée dans l'administration, qui les pousse à passer un concours et à s'engager pour un poste, parfois même sans les diplômes adéquats. Les femmes, elles, font des démarches d'elles-mêmes. Elles ne s'engagent que si elles sont sûres de réussir par l'obtention de plus de diplômes. La pression sociale est visible sur les épaules des femmes.

Les chiffres des flux de mobilités au sein de la fonction publique sont criants. Ils nous invitent à tirer la sonnette d'alarme pour les femmes dans la fonction publique. La réforme du gouvernement Sarkozy appelée *Révision générale des politiques publiques* (RGPP), et toutes les privatisations larvées dans la fonction publique ont été catastrophiques pour les

droits des femmes. Par exemple, dans les collectivités locales, les services de ménages sont privatisés, rejetant majoritairement des femmes déjà précarisées hors du statut qui les protégeait *a minima*. Privatisation mais aussi contractualisation, le droit des femmes en pâtit, droits du travail, droits sociaux, mais aussi cotisations retraites... Au moment où la droite tente d'afficher une amélioration pour une minorité de femmes aux plus hautes fonctions d'encadrement, ce sont les catégories B et C qui réalisent un travail de fonction publique dans des conditions privées indécentes, avec perte du statut, des droits sociaux, et *in fine* des conditions de travail pour tous tirés à la baisse. En cassant la fonction publique, on précarise un peu plus les femmes, on aiguise un peu plus les conditions de travail, on oppose.

Nous voulons l'égalité pour toutes et pas que pour celles qui sont dans les meilleures conditions. Il s'agit ainsi de faire progresser la société dans son ensemble. Si l'égalité entre les femmes et hommes pose nécessairement la question d'une autre répartition des richesses, elle doit nous amener à porter un renouvellement du statut dans les 3 fonctions publiques : État, AHP et collectivités locales. Le statut doit permettre de sortir des normes construites socialement qui défavorisent les femmes. C'est essentiel pour l'ensemble du monde du travail. Pour cela, il nous faut croiser dans nos réflexions classe et genre.

Hélène Bidard
membre du CN

responsable de la commission Jeunesse de la FD de Paris

TOURS

une journée internationale exceptionnelle

Le 8 mars 2012 est un cru exceptionnel de par l'importante participation aux courts métrages, aux rencontres et échanges ainsi qu'au débat sur l'égalité, le bouquet final étant *Quand même*, le spectacle mordant et drôle de la compagnie Interligne, avec plus de 200 personnes, au Centre de Vie du Sanitas.

Le 8 mars 2012 à Tours restera dans les mémoires une journée internationale riche de par sa diversité sociale, où toute la journée sont venues plus de 350 personnes (beaucoup de jeunes) intéressés par la question des inégalités faites aux femmes. Comprendre, réduire et éliminer ces inégalités a été le fil conducteur des échanges qu'ont eu les militant-e-s des collectifs féministes. Nous avons rappelé notre solidarité à toutes les femmes qui se lèvent aujourd'hui, parlent haut et fort parce que

remettre en cause la parole des femmes, leurs droits c'est aller en arrière et assister à des reculs touchant notre quotidien, pas seulement celui des femmes, mais aussi celui des hommes, de la société toute entière.

Comme je l'ai rappelé dans mon message de bienvenue, à l'aube d'échéances électorales importantes dans notre pays, le souhait du *Collectif 8 mars* en Touraine est que les femmes continuent de s'engager, fassent valoir leurs droits, portent leurs exigences à un très haut niveau, pour obtenir les changements politiques nécessaires en matière de salaires, de santé, d'éducation, de services publics, de lois pour une réelle égalité et pour la parité.

Élisabeth Maugars



ÉGALITÉ FEMME/HOMME quelle conception du travail ?

THÉMATIQUE EN RÉFLEXION

Certes, un 8 mars ne fait pas le printemps, mais le succès de la soirée de l'interpellation des candidats à la Cigale, la bonne tenue des défilés et l'écho des luttes des femmes actrices des révolutions arabes, le tout dans un contexte de campagne électorale, ont donné à voir les aspirations à l'égalité et « ringardisé » les propos sexistes et les propositions archaïques qui en découlent.

On peut parfois avoir le sentiment que la commission répond aux urgences et manque de temps pour anticiper et être à l'initiative, ce qui nous prive sans doute de visibilité; c'est pourquoi un petit groupe de travail, autour de Laurence Cohen, a mené une réflexion sur les moyens d'avoir une production théorique d'ici l'automne.

Au cœur de la crise, une attention toute particulière est consacrée au monde du travail et à la finance mais rarement du point de vue des conditions de vie des femmes.

L'idée est donc de réfléchir à **notre conception du travail** sous l'angle de la condition faite aux femmes et pour commencer, de réaliser une série d'auditions de professionnel-le-s et de chercheurs ayant une expérience sur ce sujet.

Salarié-e-s ou travailleuses indépendantes, juristes travaillant contre les discriminations, sociologues du travail, élu-e-s, inspecteurs du travail, économistes, spécialistes de ces questions dans

les autres pays de l'Union européenne, ces intervenant-e-s, auquel-le-s nous allons poser des questions permettant d'aller au delà du constat, seront donc auditionnés dans les semaines qui viennent.

À partir des données recueillies, nous avons l'ambition d'écrire des articles et pourquoi pas les éditer sous forme d'une brochure, voire d'un livre.

C'est un projet de longue haleine qui s'inscrit dans le cadre de réflexions qui ont déjà fait l'objet d'articles, dans *l'Humanité* par exemple, mais que nous voulons élargir (aux autres temps de la vie, à l'incidence des politiques de la famille, au « management » des entreprises, etc.) et regarder sous l'angle de la condition faite aux femmes.

Ces auditions sont « parisiennes », mais bien sûr la contribution de chacun-e est indispensable sous forme de textes, de témoignages, de pistes de lectures, d'indications de professionnel-le-s...

À vos plumes et matière grise !

Certes, le temps d'une campagne électorale est bien rempli, mais il l'est justement d'expériences et de contacts qui nous enrichissent.

Les deux premières auditions auront lieu les 26 mars et 2 avril à 18h30 au siège du Conseil national.

Francine Perrot



PROPOSITIONS DU FRONT DE GAUCHE

égalité et droits fondamentaux des femmes

Au-delà de la journée internationale des droits des femmes, des initiatives pour rencontrer les femmes vont se poursuivre. Vous trouverez ci-dessous les propositions du Front de Gauche que nous tenons à mettre à votre disposition afin de les porter durant la présidentielle et les législatives.

Elles ont été élaborées et enrichies par les forums thématiques que nous avons tenus sur l'égalité professionnelle et contre les violences faites aux femmes. Elles portent également les exigences des mouvements féministes et associatifs avec lesquels nous travaillons étroitement et, enfin, elles sont le fruit de la mise en commun du travail des commissions respectives du Front de Gauche.

Le Front de Gauche milite pour que la parité soit garantie par la loi, et le cumul des mandats strictement limité en nombre et dans le temps. Notre **volonté d'abroger la réforme territoriale de 2010 participe non seulement à défendre la parité politique mais également la démocratie.**

Pour ce qui est des conditions du mandat politique, nous sommes pour une réforme du scrutin avec la proportionnelle intégrale sans seuil, **et l'application de la parité pour les élections législatives y compris lors des scrutins uninominaux.**

Enfin, et au vu du caractère universel et transversal des inégalités, nous créerons un ministère des Droits des femmes et de l'Égalité, placé directement auprès de la ou du Premier-e ministre, et qui pourra entre **autres** s'appuyer sur un texte de loi anti-sexiste, définissant moyens et sanctions, **afin de condamner** les discriminations et insultes à caractère sexiste.

La lutte contre toutes les discriminations constitue une section spécifique de notre programme. **Nous comptons** restaurer la Halde dans ses fonctions, faire un bilan annuel présenté au Parlement, adopter des lois et des cahiers des charges.

Pour nous, le sexisme n'est pas une discrimination comme une autre, aussi faut-il rendre lisible en tant que tel ce combat visant à en libérer la société. Outre le vote d'une loi anti-sexiste, nous proposons :

- de condamner les publicités véhiculant une image de la femme en tant que mère au foyer ou objet sexuel
- de donner, dans le cadre du mariage, le même statut au nom de jeune fille et de jeune homme
- de supprimer la formulation « mademoiselle » dans tous les formulaires administratifs
- de mettre en œuvre une politique résolue de féminisation des titres
- de supprimer la catégorisation masculin/féminin dans tous les documents officiels.

L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION À L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Nous proposons :

De donner une formation spécifique à l'approche genrée aux enseignantes et enseignants, aux travailleuses et travailleurs sociaux, aux actrices et acteurs de la formation professionnelle et aux fonctionnaires.

D'intégrer aux programmes scolaires la problématique de l'égalité femme homme, de soutenir les recherches sur les pratiques pédagogiques, et de promouvoir une culture et une pédagogie de l'égalité.

D'agir pour une orientation scolaire, universitaire et professionnelle ouverte à tous les possibles et de favoriser la poursuite d'études de certaines filières de formation professionnelle initiale qui ne vont pas aujourd'hui au-delà du niveau V et qui sont majoritairement féminines.

De mener des politiques pour déconstruire les représentations sexuées des métiers.

De renforcer l'éducation sexuelle à l'école en donnant les moyens suffisant à l'Éducation nationale et à ses partenaires associatifs.

LAÏCITÉ

La laïcité est un pilier de notre vivre ensemble en République. L'émancipation sociale et économique du peuple est fortement liée à son émancipation juridique et politique. Elle requiert une

école publique et laïque qui devient donc une source d'autonomie de jugement et de citoyenneté éclairée. La neutralité de la puissance publique a pour corollaire le fait que n'est reconnu



propositions du Front de Gauche

d'intérêt général que ce qui l'est effectivement, impliquant le refus d'une reconnaissance publique des religions, tout comme le refus de les financer par des fonds publics qui seraient par conséquent soustraits à leur seule destination légitime : l'intérêt commun à toutes et tous !

L'école laïque est décisive, car elle seule se soucie des moyens de promouvoir les ferments de l'esprit critique et de la compréhension lucide

du monde, dont la remise en cause des stéréotypes patriarcaux et sexistes.

Dans le programme du Front de Gauche, nous « réaffirmons le bien-fondé et l'actualité de la loi de 1905 sur la laïcité. Toutes les modifications ultérieures de la loi de 1905 affectant ses principes seront abrogées. Pour nous, cette loi fondamentale de la République a vocation à s'appliquer à tout le territoire national ».

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le Front de gauche entend lutter contre les diverses formes de précarité et propose des mesures concrètes et susceptibles d'avoir un fort impact sur les conditions de vie des femmes. Pour ce qui est des **retraites**, nous sommes pour le retour à la retraite à 60 ans et la prise en compte des périodes d'éducation des enfants. Pour ce qui est du temps partiel subi, nous sommes pour un droit automatique de passage au temps plein. Enfin, il y aura un recours très contrôlé aux contrats précaires avec bien entendu comme objectif leur éradication, une forte revalorisation du SMIC et la suppression des exonérations de cotisations patronales.

Nous proposons également :

De porter le SMIC à 1 700 euros brut en début de mandat, puis à 1 700 euros net en fin de mandature.

De remettre à l'ordre du jour la réduction du temps de travail avec embauche pour inverser le partage salaire/profit.

D'introduire des sanctions financières dans la loi pour non respect de l'égalité salariale femmes/hommes en imposant aux entreprises non pas une obligation de moyens, mais une obligation de résultats, et que cette pénalisation financière, qui s'élève aujourd'hui à 1% de la masse salariale, monte à 10%. Seront également supprimées les subventions et les aides publiques aux entreprises hors-la-loi.

De revaloriser les salaires des métiers féminisés avec prise en compte de leur pénibilité. Les femmes étant les premières touchées par la précarité dans le domaine de l'emploi, de lutter généralement contre le travail précaire.

De supprimer le travail partiel contraint. Le CDI à temps complet doit être la règle, l'emploi statutaire la norme.

De faire cotiser les employeurs sur la base du temps plein pour tout emploi à temps partiel, pour supprimer la pénalisation du temps partiel sur le montant des pensions.

De régulariser les travailleuses sans-papiers en créant un statut d'autonomie pour les femmes migrantes et de droit d'asile pour les femmes persécutées dans leur pays en raison de leur sexe.

De créer un véritable service public de la petite enfance, mixte, gratuit et de qualité.

De favoriser la mixité des métiers à tous les niveaux.

D'obliger les entreprises à observer un pourcentage égal femmes/hommes en formation et un plan de rattrapage.

De créer, dans chaque entreprise, une commission avec obligation de résultat, chargée de contrôler l'égalité véritable des femmes face à l'embauche, aux salaires, à la promotion, au temps de travail et à la formation. Mise en place d'un corps d'inspecteurs pour le suivi de la mise en œuvre de l'égalité.

D'attribuer une allocation autonomie aux jeunes.

De développer la médecine du travail, renforcer les HCT et la reconnaissance des pathologies mentales au travail

De défendre le retour de la retraite à 60 ans à taux plein, avec l'abrogation de la réforme Woerth, des lois Fillon et des décrets Balladur-Veil. Une réforme des retraites, digne de ce nom, doit compenser les inégalités femmes-hommes (prise en compte des carrières interrompues notamment pour les femmes ayant élevé des enfants).



propositions du Front de Gauche

SPHÈRE PRIVÉE

De nombreuses analyses ont montré que dans les pays où le père a pu s'impliquer dès la naissance dans les tâches ménagères qui sont liées à cet heureux événement, *via* le congé parental, la répartition des tâches ménagères se fait de façon bien plus égalitaire.

Nous proposons d'instaurer une possibilité de congé parental d'un an la première année, en le partageant entre les deux parents, après le congé maternité de 21 semaines. Le revenu de 80 % du

saire antérieur pourrait être modulé par la prise en compte du revenu familial antérieur, ce qui permet de prendre en compte le fait que les salaires masculins sont aujourd'hui supérieurs à ceux des femmes et compenser une perte de salaire plus importante afin de lever tous les obstacles dissuadant les hommes de profiter du dispositif.

Ces périodes seront prises en compte pour les durées de cotisation retraite.

PETITE ENFANCE ET MODE DE GARDE

Pour ce qui est de la petite enfance, nous proposons :

De revenir sur le décret Morano, de remettre en cause le dispositif Raffarin de 2004 autorisant la création de structures intégralement privées à but lucratif financées en partie sur fonds publics, d'arrêter l'ouverture à la concurrence du secteur de la petite enfance (aujourd'hui les « appels d'offre » de la CAF incluent des structures privées, comme c'est le cas pour la création expérimentale des 8 000 places en jardin d'éveil),

De mettre en place un vaste *Plan crèche* pour créer 500 000 places publiques d'accueil de la petite enfance (accueil collectif et accueil familial individualisé type assistante maternelle), pour les enfants de 0 à 3 ans,

D'instituer un droit à l'accueil gratuit des jeunes enfants par du personnel qualifié (crèche ou

nourrice agréée dans un premier temps), pour tout enfant de 0 à 3 ans, par la constitution d'un service public unique d'accueil de la petite enfance,

De mettre en place un vaste plan de formation et de recrutement des professionnels de la petite enfance, de créer une formation continue qualifiante pour les assistantes maternelles libérales pour leur intégration progressive dans le service public de la petite enfance,

Au nom de la politique de l'enfance fondée sur le respect de la *Déclaration des droits de l'enfant*, d'attribuer des moyens nécessaires à la protection maternelle et infantile afin d'assurer le suivi des familles et enfants avant et après la naissance, De réinstaurer le médiateur des droits des enfants *via* des dispositifs de soutien à la fonction parentale.

LA PERTE D'AUTONOMIE

Considérant que la perte d'autonomie doit relever de la Sécurité sociale, nous nous opposons à toute privatisation, individualisation de cette pro-

blématique et défendons un service public pour le 3ème et 4ème âge réparti sur l'ensemble du territoire.

ACCÈS À L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Pour ce qui est du droit à disposer de son corps, nous proposons :

De redonner les moyens aux centres de planification familiale dans le cadre du service public, et de les développer.

De maintenir des lieux de proximité à taille humaine répartis sur l'ensemble du territoire avec un personnel dédié et volontaire, et pour ce faire, d'abroger la loi HPST responsable de la fermeture de nombreux centres d'IVG.

D'instaurer le remboursement de tous les moyens de contraception et de faire respecter

l'application de la loi : un centre IVG dans chaque hôpital.

De permettre aux femmes de choisir le mode d'IVG, médicamenteux ou chirurgical.

D'intensifier la loi du délit d'entrave loi Neiertz) et les sanctions contre les actions anti-IVG (commandos anti-avortement, occupation des centres de planification) empêchant l'accès à ces services.

De mener le combat au niveau européen pour que l'ensemble des pays de l'Union reconnaisse le droit à l'avortement.



propositions du Front de Gauche

QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE PENDANT LA GROSSESSE ET L'ACCOUCHEMENT

Le Front de Gauche est profondément engagé dans la lutte contre la fermeture des maternités et des centres d'IVG de proximité, pour la préservation de l'accès aux soins partout et pour toutes et tous, et contre l'abandon par l'État du service public hospitalier, sans dépassements d'honoraires.

Le démantèlement du service public de santé est intolérable. La politique de concentration des lieux de naissance met en danger la santé des enfants et des mères. Partout en France, des maternités ont fermé et d'autres sont menacées à cause de l'application de la loi HPST (*Hôpital, patient, santé, territoire*). La *Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité* recense plus de 80 fermetures avérées ou à venir. Ces fermetures et la diminution de l'offre de soins ont des conséquences considérables sur la santé des femmes et des enfants : sorties précoces après la naissance, regroupement dans de véritables usines à bébés, etc.

De plus, la sortie précoce de la maternité renforce la mortalité infantile (de la première semaine à un an), celle-ci ne baisse plus depuis 2005 et augmente depuis 2009 vue la réduction de l'offre de soins.

Nous proposons donc :

De restaurer une offre de soins de proximité en ouvrant des maternités accessibles dans tous les départements, avec des personnels qualifiés et en nombre suffisant, pour garantir une carte sanitaire permettant à toutes les femmes d'y accéder dans des conditions satisfaisantes.

D'abroger la loi HPST, les **ARS** et la tarification à l'activité qui conduisent à diminuer la durée des séjours post-naissance et à multiplier les césariennes, les ré-hospitalisations et les passages aux urgences après la sortie de la maternité.

D'instaurer un plan de formation, de recrutement et de titularisation pour les professionnels de santé.

ÉGALITÉ DES DROITS DEVANT L'UNION ET LA PARENTALITÉ

Le Front de Gauche propose :

D'étendre les droits ouverts par le PACS, à savoir la reconnaissance des droits de la famille (congés familiaux, mention du/de la partenaire de PACS sur l'acte de décès, droit à pension de réversion pour les partenaires survivants), et d'obtenir des droits d'entrée, de séjour et de nationalité aux personnes étrangères pacées avec des partenaires de nationalité française, comme pour les personnes mariées. Que la signature du PACS se fasse en mairie et non au tribunal.

D'ouvrir le mariage civil aux couples de personnes de même sexe.

De donner le droit à la sécurisation de liens familiaux de l'enfant au nom de son intérêt supérieur, et de reconnaître les couples homoparentaux sur le plan administratif.

D'ouvrir le droit à l'adoption, simple ou plénière, sans distinction de genre ou d'orientation

sexuelle, pour l'obtention de l'agrément : droit ouvert aux couples, homosexuels comme hétérosexuels, sous toutes leurs formes (mariés, pacés, concubins) ainsi qu'aux personnes célibataires sans distinction.

De reconnaître les droits du second parent : adoption, simple ou plénière, de l'enfant par le « second parent » si la filiation est établie avec un parent du couple homoparental, afin de sécuriser l'autorité parentale pour les enfants.

De créer, dans le cadre du droit commun de l'adoption révisé (« statut du tiers »), un statut pour reconnaître les droits des tiers dans les familles (homoparentales comme hétéroparentales recomposées...).

De permettre l'accès à l'insémination artificielle avec donneur (IAD) pour les couples lesbiens et pour concrétiser les projets de coparentalité.

DROITS DES PERSONNES TRANS

La reconnaissance sociale et politique du transgénérisme et de la transsexualité.

La garantie de la protection sociale et juridique qui fait défaut à l'heure actuelle.

La définition d'un protocole unique de changement de sexe, cohérent et contrôlé.

Le libre choix d'un prénom d'usage, avec rectification de la mention du sexe et du prénom sur les documents officiels.



propositions du Front de Gauche

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une loi-cadre incluant les propositions élaborées par les associations du mouvement féministe.

Des campagnes d'information et de sensibilisation permanentes.

Une formation spécifique et obligatoire en matière de prévention pour tout-e-s les professionnel-le-s concerné-e-s.

Le changement dans le code pénal et le code du travail de la définition du harcèlement sexuel, s'appuyant sur celle de l'Union européenne, « comportement non désiré à connotation sexuelle ».

La délivrance ou le renouvellement dans les plus brefs délais du titre de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences conjugales.

Le statut de réfugié pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles ou lesbophobes.

L'abrogation du délit de racolage et la mise en œuvre d'une politique de pénalisation du client de la prostitution.

Une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger.

La mise en place d'un *Observatoire national des violences* qui étudie, impulse, évalue les politiques menées.

PROSTITUTION

Le Front de Gauche milite pour une société où chacun puisse vivre librement dans des conditions permettant son émancipation. La prostitution est incompatible avec un tel objectif. Nous nous prononçons donc pour son abolition.

Aussi, nous militons pour:

Supprimer toute forme de répression à l'encontre des personnes prostituées et notamment pour abroger le délit de racolage passif comme actif créé par la loi du 18 mars 2003 sur la sécurité intérieure.

Donner des moyens et des orientations claires aux forces de police et aux magistrats pour réprimer le proxénétisme.

Mettre en œuvre de façon systématique les dispositions de l'article 225-24 du code pénal permettant la confiscation des biens mobiliers et immobiliers du proxénète. Permettre explicitement l'indemnisation intégrale des victimes du proxénétisme (amendement de l'article 706-3 du code pénal).

Revoir les modes d'imposition de la prostitution car ils reconnaissent à l'heure actuelle de fait le proxénétisme et entravent la sortie de la prostitution.

Améliorer les conditions de vie des personnes prostitué-e-s en favorisant leur accès au logement, aux services publics de justice, de santé et à l'offre de soins psychologiques.

Mettre en place une véritable politique d'alternative à la prostitution afin d'ouvrir à chacun et chacune le droit à ne pas être prostitué-e, notamment par l'instauration de programmes de formation professionnelle et de dispositif d'aides à la sortie de la prostitution. Créer un fonds spécifique de soutien alimenté par les confiscations des biens des proxénètes et des trafiquants d'êtres humains et les impositions perçues sur les personnes prostitué-e-s

Prévenir l'entrée dans la prostitution par la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de moins de 25 ans.

Protéger les personnes étrangères victimes de la traite ou contraintes à la prostitution (régularisation, droit d'asile).

Interdire l'achat de tout acte sexuel, en pénalisant les clients après une campagne nationale d'information d'au moins un an sur le système prostitutionnel.

Développer une politique de prévention fondée sur l'intégration dans les programmes scolaires d'une véritable éducation à la sexualité, à l'égalité entre filles et garçons et d'une sensibilisation aux questions sur le genre. Dédier des enseignements spécifiques à ces questions.

Promouvoir dans les instances internationales l'abolitionnisme et la lutte contre le blanchiment de l'argent de la prostitution et de la traite.



RAPPORT PARLEMENTAIRE et vote sur l'égalité des genres

Mikael Gustafsson :
président de la commission européenne des droits des femmes
et de l'égalité des genres

Les femmes doivent avoir la possibilité de jouir librement de leurs corps et de leur indépendance financière. Sur la question de la représentation des femmes dans le processus décisionnel politique, la demande de quotas est un signal fort qui rappelle qu'il reste encore un long chemin à parcourir pour réaliser l'égalité entre les sexes. L'objectif des quotas est la garantie de la parité femmes/hommes dans différents secteurs de la société, dans la vie politique et dans l'entreprise. La parité de représentation est une question de légitimité démocratique fondamentale; elle permettrait de mieux refléter la société dans son ensemble.

Les quotas sont une première étape satisfaisante, mais il faudra plus pour combler l'abîme des genres

Suite au vote de deux rapports du 2 mars 2012 sur l'égalité des sexes au Parlement européen, le parlementaire européen GUE/NGL **Mikael Gustafsson** s'est réjoui du résultat positif des votes. Il a cependant rappelé qu'il est impératif de s'appuyer sur plus de lois afin de garantir

l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans le domaine des soins aux enfants et de l'égalité de salaire à travail égal.

Sur la question de la promotion des femmes dans le processus décisionnel politique, il a déclaré que les États membres «devront travailler encore plus dur à l'avenir pour garantir que les femmes et les hommes soient traités de façon égale. C'est une question de démocratie ».

« Dans certains parlements, les femmes ne représentent qu'un tout petit pourcentage des députés et c'est un chiffre misérablement bas – il faut faire quelques chose pour s'assurer que les assemblées d'élus reflètent réellement la population. Il faudrait peut-être s'appuyer sur des lois pour changer la situation », a déclaré Gustafsson en rappelant que les quotas ne sont qu'une petite partie de la solution à ce grand problème.

Patrick Alexanian

collaborateur du groupe GUE
au Parlement européen

email: patrick.alexanian@europarl.europa.eu

NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LE GROUPE PARLEMENTAIRE

Nous nous réjouissons d'apprendre que Gaby Zimmer membre du groupe Gauche unitaire européenne, est aujourd'hui présidente de ce groupe. Nous avons eu l'occasion à maintes reprises de travailler avec elle sur les questions des droits des femmes en Europe. Nous sommes certaines et certains que Gaby aura une oreille attentive à l'égalité homme/femme

En 2004, elle est élue une première fois députée européenne avec le PDS, et réélue en 2009 avec Die Linke. Elle siège au Parlement européen au groupe Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique.

Aujourd'hui, elle succède à L.Bisky à la présidence du groupe confédéral GUE/NGL au parlement européen.

Gaby Zimmer a aussi participé et contribué à de nombreuses actions pour les droits des femmes aux côtés de Marie-George Buffet et Gudrun Sheeman.

Pour celles et ceux qui ont pu la côtoyer dans ces actions; nous nous félicitons de cette prise de responsabilité et nous ne doutons pas de son apport pour les combats féministes en Europe.



FERMETURE DES MATERNITÉS une bombe sanitaire à retardement

Au nom de la loi (Bachelot) HPST, il est devenu impératif que la naissance des enfants soit facteur de rentabilité financière. Au mépris des personnels de la maternité de Saint-Antoine, de leur luttes, des futures mères, l'absurde est atteint, l'*Assistance publique des hôpitaux de Paris* applique sans broncher la politique gouvernementale en matière de santé. L'AP a décidé la fermeture de cette maternité qui accueillait 2500 accouchements par an ainsi que 600 IVG.

Il est temps de mettre un terme à une telle politique qui conduit à multiplier les fermetures de maternités de proximité, à placer le rapport à l'argent avant les conditions sanitaires et humaines.

Le Front de Gauche procédera en urgence à l'abrogation de la loi Bachelot (HPST) et à la réouverture de nombreuses maternités de proximité.

IVG

Marine Le Pen les femmes ne lui disent pas merci !

Depuis quelques jours, des propos sordides tournent en boucle dans la bouche de Marine Le Pen et de ses amis qui n'ont rien trouvé de mieux que de s'en prendre à l'IVG, assimilée selon eux, à des avortements « de confort » !

Alors que le 8 mars est la journée internationale pour les droits des femmes, Marine Le Pen s'attaque à une conquête majeure des femmes arrachée par tant de luttes et de souffrances.

Finie la comédie sur le visage prétendument moderne de l'extrême droite française. Finie la prétendue « dédramatisation du FN ». Madame Le Pen se révèle aux Françaises et aux Français telle qu'elle est réellement : une réactionnaire à

ranger du côté des fanatiques des mouvements Pro-vie. Marine Le Pen, les femmes ne lui disent pas merci !

Le Front de gauche, avec son candidat Jean-Luc Mélenchon, combat, aux côtés des mouvements féministes, les idées réactionnaires de l'extrême droite. Les responsables du Front de gauche parmi lesquels Pierre Laurent, Marie-George Buffet et Laurence Cohen ainsi que la commission nationale du PCF *Droits des femmes/ féminisme* » seront présents ce soir à la manifestation pour les droits des femmes, au départ de Nation à 18h30.

Parti communiste français



AGENDA

26 mars

Première série d'auditions :

Égalité femme/homme, quelle nouvelle conception du travail ?

Yves Dimicoli, économiste, membre de l'exécutif national du PCF

2 avril

Deuxième série d'auditions :

Égalité femme/homme, quelle nouvelle conception du travail ?

Emmanuelle Boussard-Verrecchia, avocate au Barreau de Versailles et
Bernard Friot, sociologue, économiste, professeur à Paris X

22 avril

Premier tour de l'élection présidentielle

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____